

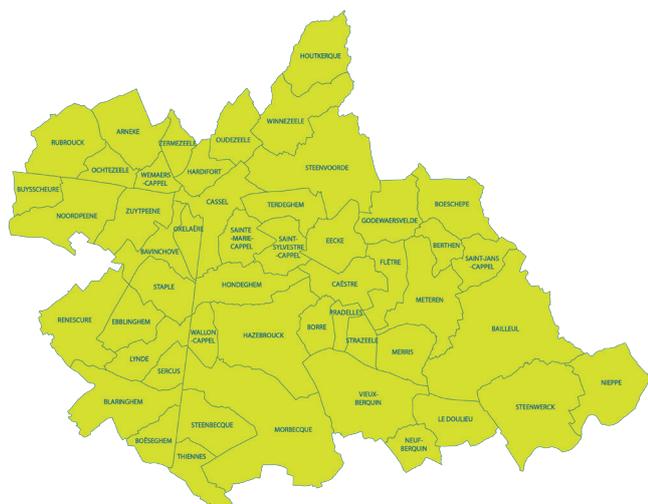
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

Le sommaire

- 3** **Le territoire**
- 4** **Les compétences**
- 6** **La gouvernance**
- 8** **Les finances**
- 11** **Les dispositifs financiers entre la CCFI et ses communes**
- 14** **Le personnel**
- 16** **La petite enfance**
- 18** **Jeunesse et piscine**
- 20** **Action sociale et proximité**
- 20** **Culture**
- 24** **Pôle attractivité**
- 25** **Soutien aux associations**
- 26** **Entretien et aménagement de la voirie**
- 28** **La mobilité**
- 33** **Planification, habitat, études**
- 36** **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**
- 36** **Préservation et restauration du patrimoine naturel**
- 37** **Gestion des déchets**
- 38** **GEMAPI**
- 38** **Urbanisme opérationnel et conduite de projet**

Le territoire



50 communes / 630km² (74% mis en valeur par des terres agricoles)/ **104 309 habitants** (RP 2021) soit 4% de la population du département, 44 000 foyers / **166 hab./km²** (454 sur le département, 189 en région)

Infrastructures

La CCFI est traversée par l'**A25** avec 4 échangeurs et 2 demi-échangeurs (35kms d'autoroute)

1600km de voirie / 9 gares et haltes ferroviaires

Espace à dominante rurale et périurbain, située entre Dunkerque (au Nord), Lille (au Sud), Saint-Omer (à l'Ouest) et la Belgique (à l'Est), la CCFI est traversée par des axes structurants. Elle profite de la présence de l'A25 et des axes ferroviaires Calais/Dunkerque – Lille & Arras/Saint-Omer - Lille.

La CCFI constitue un territoire attractif, en croissance démographique soutenue (croissance annuelle moyenne de 0,8% sur la période 2009 -2014 contre 0,5% pour le territoire métropolitain).

Commune	Nombre d'habitants	Commune	Nombre d'habitants	Commune	Nombre d'habitants
Amèke	1 611 Amèkois (oises)	Hondeghem	956 Hondeghemois (oises)	Saint-Jans-Cappel	1 763 Cappellois (oises)
Bailleul	15 269 Bailleulois (oises)	Houtkerque	990 Houtkerquois (oises)	Saint-Sylvestre-Cappel	1 200 Cappellois (oises)
Bavinchove	991 Bavinchovois (oises)	Le Doulieu	1 491 Doulieusiens (iennes)	Sarcus	477 Sarcusois (oises)
Berthen	565 Berthenois (oises)	Lynde	782 Lyndois (oises)	Staple	660 Staplois (oises)
Blaringhem	2 094 Blaringhémois (oises)	Merris	1 039 Merrisiens (iennes)	Steenbecque	1 704 Steenbecquois (oises)
Boeschep	2 209 Boeschepois (oises)	Méteren	2 351 Méterenois (oises)	Steenvoorde	4 473 Steenvoordois (oises)
Boëseghem	762 Boëseghémois (oises)	Morbeque	2 560 Morbequois (oises)	Steenwerck	3 723 Steenwerckois (oises)
Borre	594 Borrois (oises)	Neuf-Berquin	1 267 Neuf-Berquinois (oises)	Strazele	961 Strazeleois (oises)
Buysscheure	600 Buysscheurois (oises)	Nieppe	7 558 Nieppois (oises)	Terdegghem	541 Terdegghemois (oises)
Caëstre	2 049 Caëstrois (oises)	Noordpeene	797 Noordpéenois (oises)	Thiennes	919 Thiennois (oises)
Cassel	2 378 Cassellois (oises)	Ochtezele	388 Ochtezeleois (oises)	Vieux-Berquin	2 545 Vieux-Berquinois (oises)
Ebblinghem	676 Ebblinghemois (oises)	Oudezele	695 Oudezeleois (oises)	Wallon-Cappel	827 Wallon-Cappellois (oises)
Eecke	1 246 Eekois (oises)	Oxelaëre	522 Oxelaërois (oises)	Wemaers-Cappel	253 Wemaers-Cappellois (oises)
Fêtre	1 006 Fêtrois (oises)	Pradelles	410 Pradellois (oises)	Winnezele	1 330 Winnezeleois (oises)
Godewaersvelde	2 088 Godewaersveldois (oises)	Renesaure	2 129 Renesaurois (oises)	Zermezele	231 Zermezeleois (oises)
Hardfort	393 Hardfortois (oises)	Rubrouck	955 Rubrouckois (oises)	Zytpéene	533 Zytpéenois (oises)
Hazebrouck	21 848 Hazebrouckois (oises)	Sainte-Marie-Cappel	900 Sainte-Marie-Cappellois (oises)		

Insee, RGP (population totale légale)

La **CCFI** représente **50 communes** et compte **104 309 habitants** au 1^{er} janvier 2021.

La taille moyenne d'une intercommunalité en France, en 2019 est de 29 communes et de 54 187 habitants. En 2021, la CCFI est également la deuxième communauté de communes la plus peuplée de France (derrière la Communauté de Communes Le Grésivaudan en Isère avec ses 104 924 habitants).

Les compétences

au 01/01/2022

Conformément aux dispositions de l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure exerce en lieu et place des communes les compétences suivantes :

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace	Création, aménagement, entretien, gestion de zones d'aménagement concerté
	Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration – modification et révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Plan de développement : ▪ Exercice du droit de préemption urbain ▪ Instruction des dossiers relevant du droit des sols ▪ Elaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial
Développement économique	Création, extension, aménagement, gestion, entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires et aéroportuaires
	Actions de développement économique d'intérêt communautaire
	Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
	Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une politique touristique et mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle ▪ Mise en place d'un Office de Tourisme intercommunal ▪ Aide à la restauration du petit patrimoine remarquable ▪ Création, aménagement et entretien des aires de camping-car
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentation-substitution de ses communes membres au sein de l'USAN
Accueil des gens du voyage	Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Déchets	Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion au Syndicat Mixte SIROM Flandre Nord ▪ Adhésion au Syndicat Mixte SMICTOM de la Région des Flandres

Compétences supplémentaires

Environnement / énergie.	Aide à la plantation, à l'entretien de haies et d'arbres d'essences régionales
	Aide à la création, à la réhabilitation et à l'entretien de mares
Logement et cadre de vie	Opérations programmées de l'habitat
	Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ;
	Zones d'habitat en extension et renouvellement urbain d'intérêt communautaire
Voirie	Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
Equipement	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
Action sociale d'intérêt communautaire	Petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à toute politique publique initiée par les partenaires institutionnels ▪ Création et gestion de structures destinées à l'accueil permanent (crèche) et à l'accueil occasionnel (halte-garderie) jusqu'au début de la scolarisation d'intérêt communautaire ▪ Mise en œuvre d'un réseau intercommunal d'assistantes maternelles à domicile
	Enfance et jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à toute politique publique initiée par les partenaires institutionnels
	Personnes Agées <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile

Compétences facultatives

Actions culturelles	Le contrat local d'éducation artistique
	Développement de réseaux et d'actions culturelles à l'échelle du territoire communautaire
	Réseau de lecture publique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination de réseaux ▪ Acheminement des œuvres au sein des différents réseaux
	Classes Lecture Ecriture Culture (CLEC)
Santé	Définition d'une politique de santé sur le territoire
Fourrières animales	Création, aménagement et gestion de fourrières animales
Gestion de l'eau	Outils de planification en matière de gestion de l'eau, représentation au sein des instances liées aux compétences hydrauliques (CLE, SAGE, SDAGE)
Mobilité	Organisation de la mobilité
Numérique	Usages numériques et nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière de numérique éducatif concernant les écoles du premier degré.

La gouvernance

En mars et juin 2020 se sont tenues les élections municipales. Elles se sont traduites par un renouvellement des instances communautaires.

Le nouveau conseil communautaire a été installé le 13 juillet 2020. Valentin BELLEVAL, maire d'Hazebrouck a été élu Président de la CCFI.

12 vice-présidents et 5 conseillers délégués ont également été désignés.

Des commissions thématiques se sont constituées avec les élus. Ces commissions sont des instances de travail afin de définir les politiques et les actions à mener par la CCFI.

Ces commissions sont au nombre de 17 et représentent les thématiques suivantes : aménagement – transition écologique, relance – commerce – mobilités, usages numériques, attractivité – artisanat – forces économiques, parcours de vie – habitat, finances – pacte fiscal – achat public, culture, tourisme, RH – dialogue social, urbanisme – PLUi-H, habitat, voirie – infrastructures, agriculture – ruralité, formation – emploi – enseignement – transfrontalier, pacte de gouvernance, mutualisation et ordures ménagères.

88 conseillers communautaires

Le nombre de représentants par commune a été défini par les règles de droit commun prévues au Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque commune est représentée au prorata de sa population, au minimum par un élu.

Le Bureau se compose du Président, des 12 Vice-Présidents et des 5 conseillers délégués (adjoints ou conseillers municipaux) soit 18 personnes au total.

Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des champs de compétences de la CCFI avant leur présentation au Conseil communautaire. Il arrête l'ordre du jour du Conseil.

7 conseils en 2022, 174 délibérations, plus de 170 décisions et 200 conventions vérifiées et signées

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante, organe de décision. Il définit la politique de la CCFI. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et le Bureau. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la CCL.

Le bureau communautaire est désigné le 13 juillet 2020.

ccfi
Flandre Intérieure

VOS ELUS COMMUNAUTAIRES

ENGAGÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE CŒUR DE FLANDRE

BUREAU

VALENTIN BELLEVAL PRÉSIDENT MAIRE D'HAZERBROUCK	ÉLIZABETH BOULET 1 ^{ER} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE METELEN	ANTONY GAUTIER 2 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE BALLEIL	SAMUEL BEVER 3 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE D'HAUTKERQUE	SANDRINE KEIGNAERT 4 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE D'EBBLINGHEM
JÉRÔME DARQUES 5 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE MERBEKE	CÉSAR STORET 6 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE SAINT-JANS-CAPPEL	EMILIA KOCH 7 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE ZERMEZELLE	EDDIE DEFEVERE 8 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE STAPLE	
PHILIPPE GRIMBER 9 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE STRAZHEEK	STÉPHANE DIEUSAERT 10 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE D'OKELAËRE	PASCAL COORON 11 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE NEPPE	CHRISTOPHE LEBROIS 12 ^{EM} VICE-PRÉSIDENT MAIRE DE GALLEIA	
LUC EVERAERE CONSEILLER DÉLÉGUÉ MAIRE DE RUSBROUCK	ANNE VANPEENE CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE MAIRE DE WINNEZELLE	DIDIER TIBERGHEN CONSEILLER DÉLÉGUÉ MAIRE DE WALLEBROUCK		
DOMINIQUE JOLY CONSEILLER DÉLÉGUÉ MAIRE DE CASSEL	SERGE OLIVIER CONSEILLER DÉLÉGUÉ MAIRE DE NEUF-BERDWIN			

Une équipe au service du territoire **ccfi** CŒUR DE FLANDRE

Trombinoscope de l'Exécutif.

Le Conseil Communautaire est composé de 88 membres titulaires et 43 suppléants.

Les finances

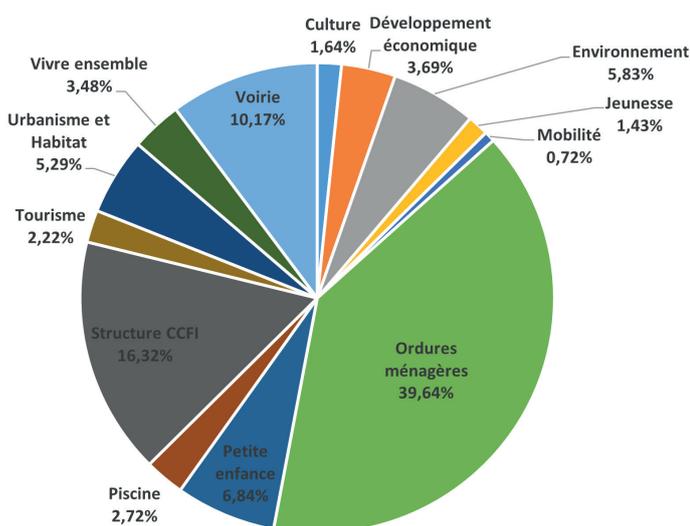
La CCFI dispose de son budget principal ainsi que de 6 budgets annexes concernant respectivement les services de Portage de repas, des Zones d'Activités Économiques, de l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que des Prestations de services.

Les principales recettes de la Communauté de Communes sont : la fiscalité (47,3 millions d'euros) ainsi que les dotations et participations (12,3 M Euros). Le taux de fiscalité sur foncier bâti a évolué de 4% à 7% sur l'exercice 2022. Afin de financer ses investissements, la CCFI a contracté, en 2022, des emprunts d'un montant de 6,7 millions d'euros.

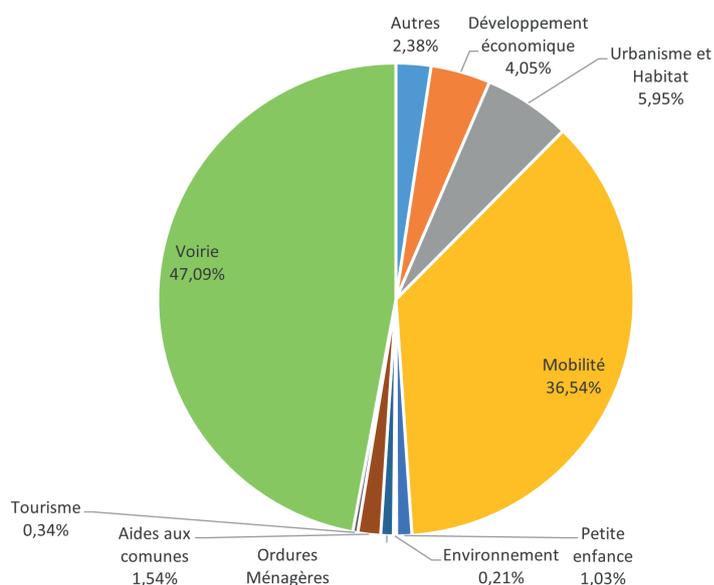
Ces dépenses se caractérisent par l'émission de 9 072 mandats de dépenses et 2 227 titres de recettes. Le détail de ces dépenses est disponible dans le rapport de présentation du CA 2022.

RÉALISATIONS 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement - Budget principal
Hors amortissements & attributions de compensation



Dépenses d'investissement - Budget principal
Hors emprunts & opérations patrimoniales



Commande publique

Sur l'année civile 2022, un total de 70 marchés ont été publiés par le service de la commande publique de la CCFI.

45% ont été passés en procédure formalisée et 55 % en procédure adaptée (hors consultations pour besoins inférieurs à 40 000 € HT).

Les marchés de Fournitures courantes et services ont représenté 80% des procédures lancées contre 20% pour les marchés de travaux

A noter des marchés de travaux importants tels que l'aménagement d'un Pôle d'Echanges Multimodal en Gare d'Hazebrouck après la mise en place d'un concours de maîtrise d'œuvre.

Au total, on peut noter que 627 opérateurs économiques ont téléchargé les dossiers de consultation sur notre profil acheteur et un total 176 réponses ont été apportés à nos marchés et traités par les services.

En exécution plus de 300 marchés sont gérés par le service de la commande publique.

Le montant total des dépenses liées aux marchés publics s'élève à plus de 25 762 727 euros répartis pour 19 078 934 euros en section investissement et 6 683 793 euros en section fonctionnement.

Le service d'exécution financière a géré plus de 1600 mandats sur l'année 2022.

L'endettement de la CCFI

L'encours de la dette de la CCFI est composé de 27 emprunts dont 24 à taux fixes, 2 emprunts à taux variable et d'un emprunt à taux indexé. L'encours de la dette au 01/01/2023 atteignait 24 742 539 euros.

A/ Capacité de désendettement

Le ratio de désendettement ou d'extinction de la dette est obtenu en divisant l'encours de dette par l'épargne brute. Il permet de mesurer la durée de désendettement de la collectivité.

Capacité de désendettement de la CCFI	
Encours de la dette	24 742 539 euros
Epargne brute	9 133 305 euros
Capacité de désendettement de la CCFI	2,71

Ce ratio signifie que la CCFI devrait consacrer 2,71 années d'épargne brute pour se désendetter entièrement.

B/ Taux d'endettement

Le ratio de couverture de remboursement en capital de la dette est égal au remboursement en capital de la dette / épargne brute (recettes réelles de fonctionnement retraitées – dépenses réelles de fonctionnement retraitées) est à un niveau satisfaisant.

Taux d'endettement de la CCFI	
Encours de la dette	24 742 539 euros
Recettes réelles de fonctionnement retraitées	61 453 661,78 euros
Taux de désendettement	40,26 %

C/ Caractéristiques de la dette

La durée résiduelle moyenne de la dette atteint 11 ans et 4 mois au 01/01/2023 et le taux actuariel moyen s'élève à 2,12%.

Les dispositifs financiers entre la CCFI et ses communes

Plusieurs dispositifs financiers existent entre la CCFI et ses communes membres.

1) Les attributions de compensation (AC)

La CCFI perçoit les impôts économiques des entreprises situées sur son territoire. La majeure partie de ces impôts économiques est reversée aux communes sous forme d'attribution de compensation. Le montant des attributions de compensation évolue à chaque transfert de compétences entre la CCFI et ses communes membres.

En 2022, 19 452 794,60 euros ont ainsi été reversés aux communes au titre des attributions de compensation, dont 1 017 150 concernant le contrat de ville d'Hazebrouck (opération unique pour 2022).

2) Le Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)

Ce fonds existe afin de réduire les inégalités de richesse entre les territoires. La CCFI est bénéficiaire du FPIC à hauteur de 3 022 556 euros en 2022, dont 1 900 329 euros ont été reversés aux communes par une répartition dérogatoire dite «libre» plus favorable aux communes que la répartition de droit commun.

3) Les Fonds de concours (FDC)

La CCFI soutient les communes via l'attribution de fonds de concours. Les fonds de concours attribués en 2022 correspondent à la mise en place d'un nouveau dispositif financier à destination des communes : la PACES (Politique d'Aménagement Communautaire Ecologique et Solidaire) instauré par la délibération n°2022/029 du 15 mars 2022 pour la période 2022/2026. Ce dispositif vient en remplacement du FSIC (Fonds de Soutien à l'Investissement Communale) pour la période 2016/2020. La PACES a pour objectif d'accompagner :

- des projets d'aménagement et de développement ;
- les opérations qui répondent aux enjeux communautaires ;
- des initiatives liées aux enjeux de la transition écologique ;
- et de créer un dispositif solidaire tenant compte la richesse des communes.

Le Conseil communautaire du 13 décembre 2022 a attribué de la PACES auprès 10 communes (Arnèke, Buysscheure, Le Doulieu ; Merris, Méteren, Morbecque, Nieppe, Pradelles, Wemaers-Cappel et Zermezeele) :

- attribution de 1 013 euros à 100 000 euros (plafond) ;
- 1 euro de PACES attribué = effet levier de X 12 ;
- Taux d'intervention moyen par projet est de 8.25%.

4) Service archives

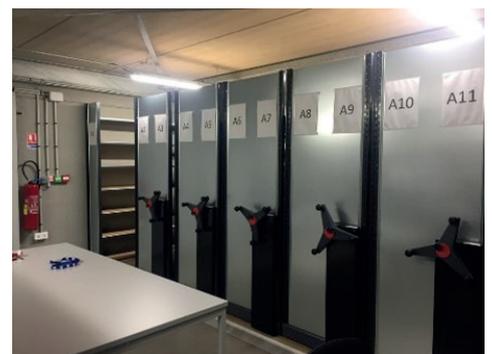
- Archives de la CCFI : développement des procédures d'archivage (dont guide d'archivage, fiches pratiques), aménagement du local d'archives (1er étage et normes de sécurité), constitution des collections de registre des délibérations et décisions de la CCFI
- Mise à disposition des fonctions d'archivages aux communes : mise en place du dispositif en juin 2021, 25 communes adhérentes, 16 diagnostics réalisés, 5 communes participant à la mission d'aide et d'accompagnement, 3 prestations d'archivage au sein des communes (+ de 30 jours d'intervention)

Pour la CCFI :

- 15 versements effectués ;
- 10 demandes de communication ;
- suivi et gestion des reliures des registres des délibérations / décisions ;
- création de la collection des registres d'arrêtés généraux du Président

Pour la mise à disposition des fonctions d'archivage au sein des communes :

- 4 diagnostics réalisés
- 6 communes adhérents à la mission d'aide et d'accompagnement, 2 formations réalisées au cours de l'année (1 formation générale et 1 sur les archives électorales)



- Prestations d'archivage : 5 prestations réalisées au sein des communes, 105 jours d'intervention au sein des communes

Fait marquant

- visite de la Directrice des Archives départementales du Nord : présentation de la gestion du service d'archives de la CCFI et du dispositif de mise à disposition des fonctions d'archivage

5) Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- DPO mutualisé pour 46 communes et 4 syndicats mixtes (une adhésion supplémentaire en 2022),
- 95 ½ journées de travail avec des rencontres au sein des communes et des syndicats

Faits marquants

- Mises à jour du registre de traitement
- Création du Kotje, cloud accessible aux communes permettant de récupérer les fiches de traitement communes
- Organisation d'une rencontre sur le territoire de Flandre Intérieure du réseau des DPO du Nord et du Pas-de-Calais (20 techniciens présents)

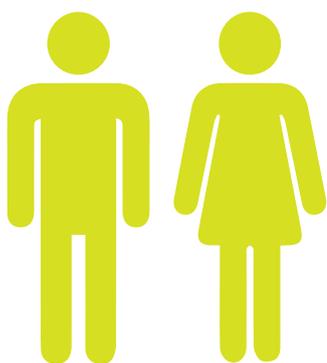


Le personnel

Chiffres clés 2022

180 agents sur emploi permanent au 31/12/2021

Dont 22 personnes en temps partiel.



69%

31%

Âge moyen : 40 ans

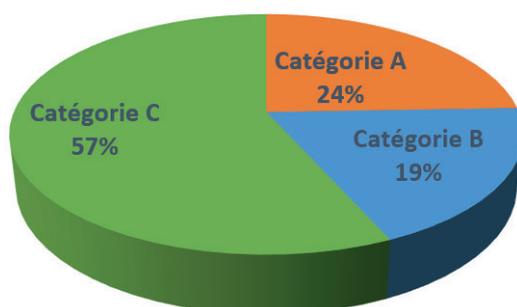
Les charges de personnel représentent en 2022 près de 9,2 millions d'euros.

Caractéristiques des agents permanents

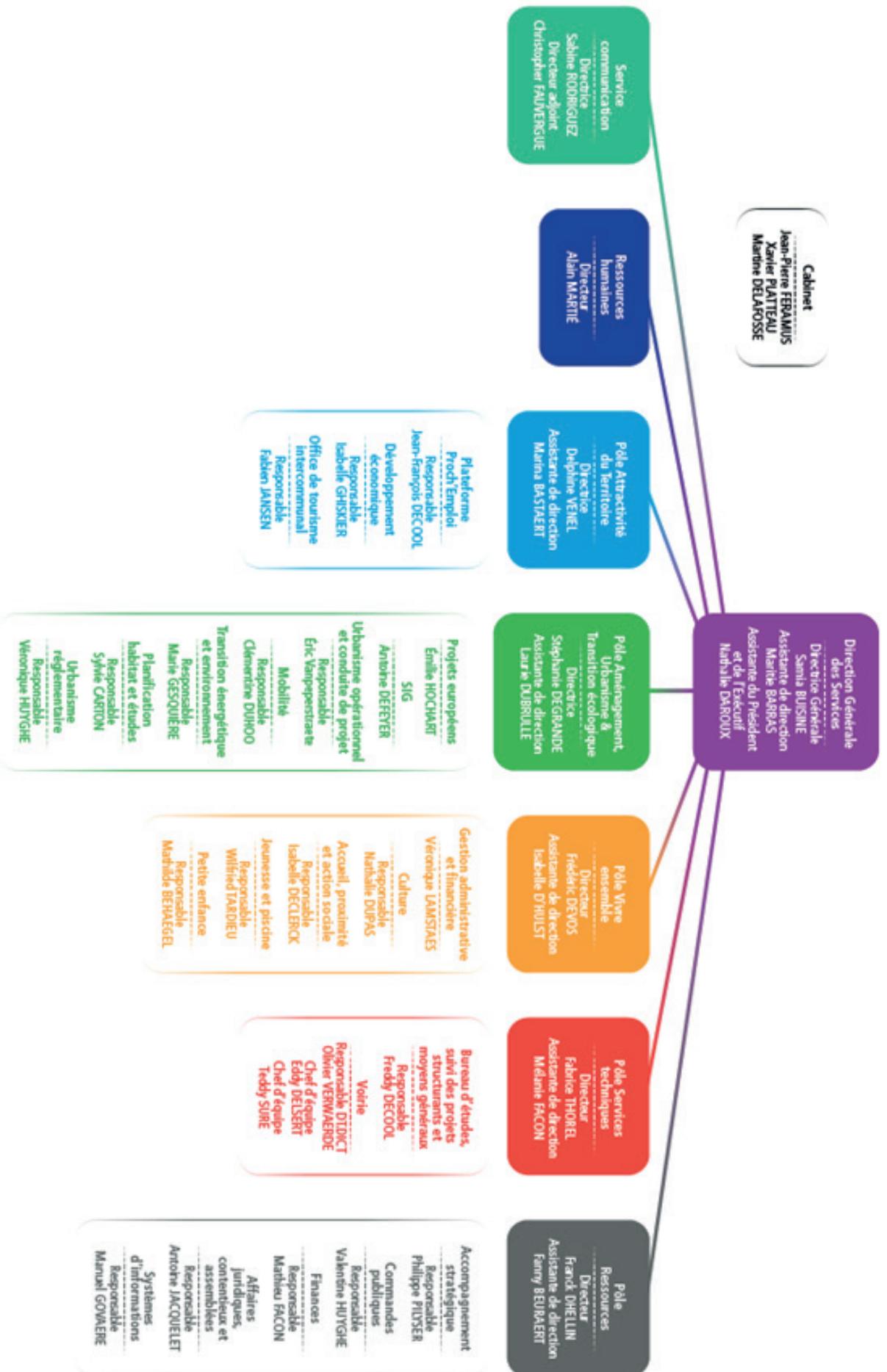
180 agents sur emploi permanent au 31/12/2021, dont 22 personnes en temps partiel.

Filière	Femmes	Hommes	TOTAL
Administrative	63	30	93
Technique	16	27	43
Animation	27	0	27
Médico-sociale	7	0	7
Sociale	15	0	15
Sportive	1	2	3
Culturelle	2	1	3
TOTAL	131	50	191

Répartition des agents par catégorie

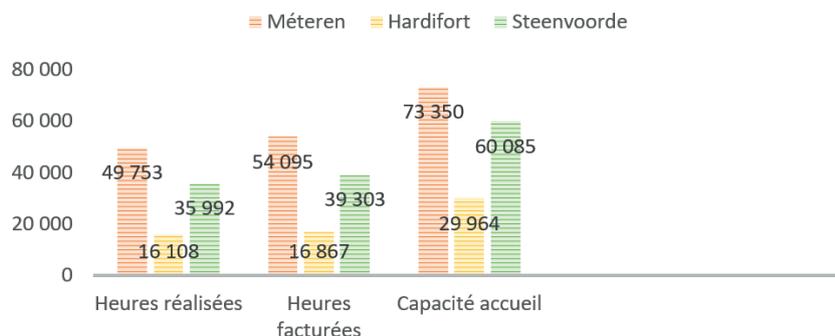


Organigramme

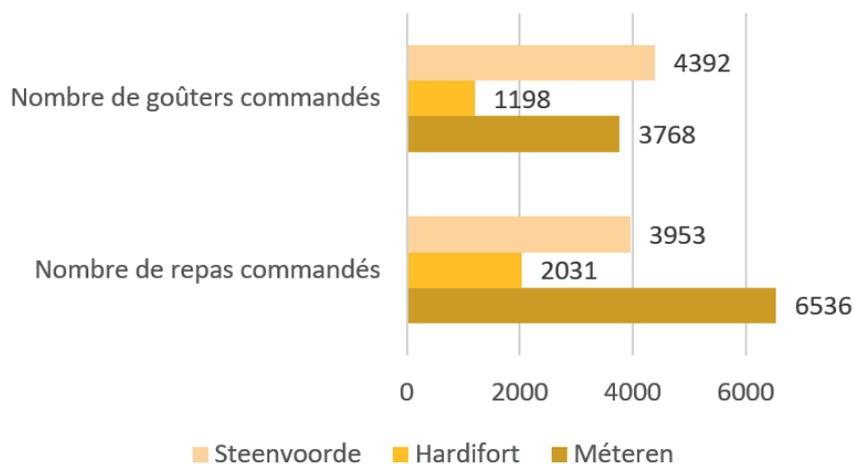


La petite enfance

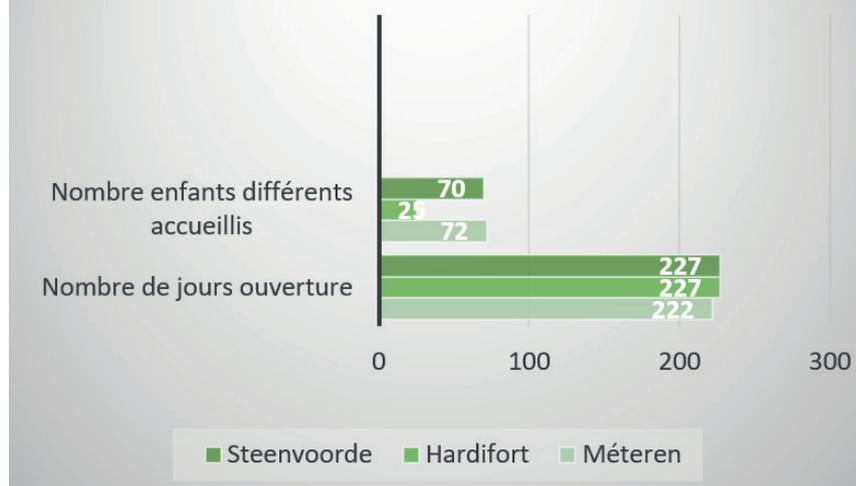
BILAN HEURES ENFANTS EAJE ANNEE 2022



REPAS ET GOUTERS EN EAJE ANNEE 2022



LES ACCUEILS EN EAJE ANNEE 2022



- Provenance des enfants accueillis : nous touchons 33 communes de la CCFI

Evènement

Début des travaux de réhabilitation du site de Méteren pour la création d'un Pôle Petite Enfance. Ces réaménagements permettent une mutualisation des locaux afin d'offrir plus de confort aux enfants du multi-accueil avec des salles supplémentaires, une meilleure collaboration des professionnelles de la petite enfance pour orienter les parents dans la recherche d'un mode d'accueil et pour accueillir les assistant(e)s maternel(le)s dans des espaces adaptés aux jeunes enfants. Cette rénovation facilite la mise en place de projets pédagogiques communs, et de temps festifs. Ce rassemblement des deux services permet aussi une meilleure visibilité pour les usagers des services Petite Enfance de la CCFI sur le Pôle de Méteren.

Cerise sur le gâteau : les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants (du multi-accueil et du relais petite enfance) bénéficieront d'un tout nouvel espace multisensoriel : colonne à bulles, instruments de musicothérapie, dalles lumineuses tactiles, aromathérapie... pour des moments de détente et de relaxation.

Le Relais Petite Enfance

Le RPE, maillé de 10 antennes, est itinérant sur l'ensemble du territoire de la Flandre Intérieure.

Au 31 décembre 2022, nous comptabilisons :

- 757 assistants maternels agréés selon les listes de la PMI
- Dont 692 assistants maternels agréés en activité au moins un mois dans l'année.
- Chaque antenne RPE a été en contact au moins une fois avec chaque assistant maternel agréé durant l'année (mail, téléphone, courrier).
- 60 320 contacts avec les assistants maternels ont été recensés.
- Le RPE a accompagné 266 parents employeurs
- 632 ateliers collectifs réalisés et 1158 manifestations ont permis la participation de 330 assistants maternels et 692 enfants.
- 10 assistant(e)s maternel(le)s ont bénéficié de groupes d'analyse de pratiques.
- 116 départs en formation pour les assistants maternels agréés dont 83 assistants maternels agréés différents.

Bilan de l'année, des actions menées

En parallèle de ces ateliers et manifestations, l'année 2022 a été marquée par

- Notre partenariat avec le Bar 'Abadum
- La mise en place d'ateliers « parentalité-atelier d'éveil » pour les parents employeurs.
- Une sensibilisation auprès des AMA et parents employeurs autour de la redevance incitative (temps d'information et d'ateliers créatifs « sur le faire soit même »).
- Une sensibilisation auprès des AMA et parents employeurs autour de la nouvelle convention collective.
- La mise en place de forum pour « promouvoir les métiers de la Petite Enfance ».
- Un début de partenariat avec Pôle Emploi.
- Une réflexion sur les attentes de notre public cible et les moyens d'y répondre.
- Une sensibilisation des animatrices du RPE dans le domaine du « handicap ».

Jeunesse & piscine

Chiffres clés 2021

- 9 ALSH gérés par la CCFI sur les communes de Blaringhem, Boëseghem, Caëstre, Ebblinghem, Lynde, Morbecque, Renescure, Sainte-Marie-Cappel et Sercus
- 1 239 enfants ont profité des ALSH, dont 989 en été
- 12 sorties pour les 12/17 ans organisées (parcs d'attractions, laser-game, karting...)
- 303 jeunes issus des 50 communes ont profité de ces sorties

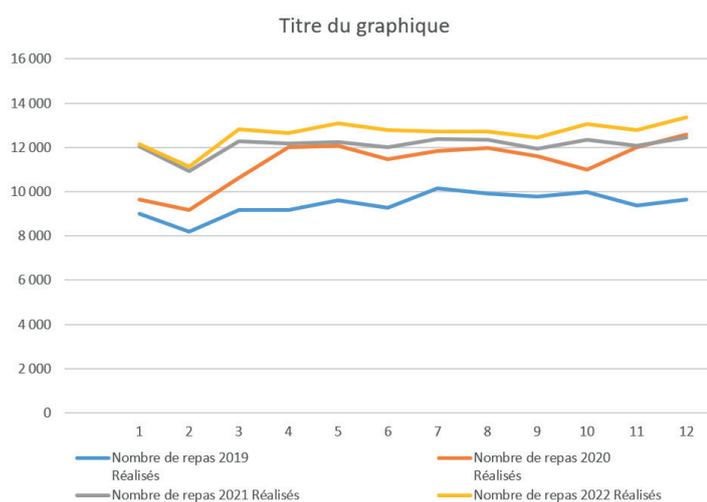
- 7 séjours pour les 12/17 ans organisés pour 496 jeunes issus des 50 communes
 - Dont 2 séjours au ski de 8 jours pour 189 enfants (An celle x2)
 - Dont 7 séjours d'été de 5 à 13 jours pour 316 enfants (Martiques x2, Orbey, Paris, Vieux Boucau, La Roque d'Esclapon, Orcières)
- 39 702 entrées à la piscine intercommunale Aquabelle (23 059 entrées en 2020)
 - Dont 17 890 entrées dans le cadre de la scolarité des enfants
 - Dont 5 458 entrées pour les activités sportives
 - Dont 5 250 entrées pour des cours d'initiation ou de perfectionnement

Focus apprentissage de la natation

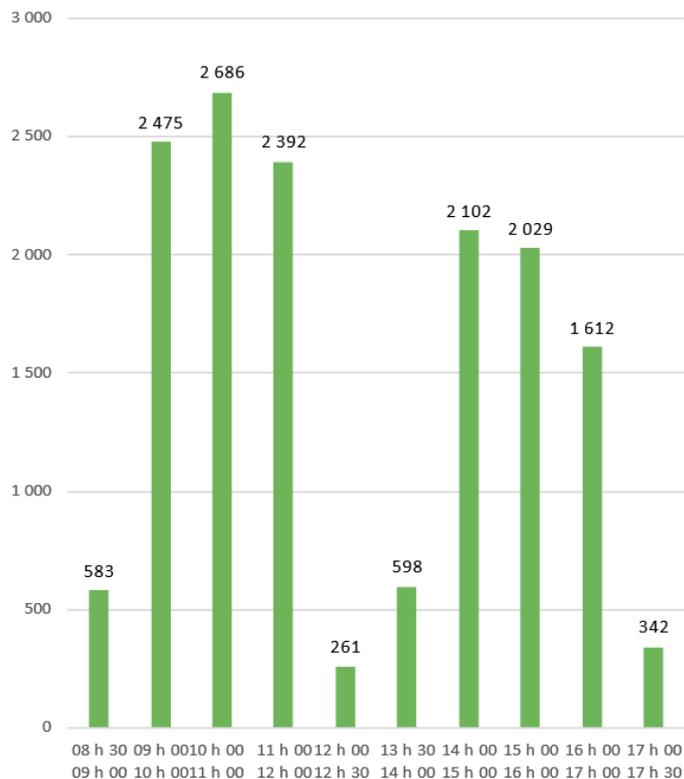
Pour ce faire, la CCFI a pris en charge la moitié du déficit de la piscine municipale d'Hazebrouck et a participé au financement d'une partie de la participation de la commune de Nieppe pour amener les scolaires de la commune à la piscine située à Armentières.

Action sociale & proximité

Le portage de repas



Proxi : Total des appels cumulés / heures sur l'Année 2022



Culture

Le **Contrat Local d'Éducation Artistique**, pour sa 7e édition, a été un pilier fondamental de notre année culturelle. Sept artistes et collectifs d'artistes, accompagnés d'une journaliste, ont été accueillis sur notre territoire. Ensemble, ils ont permis la réalisation de 101 actions dans 34 communes, touchant ainsi 7 486 habitants.

La **Résidence longue du territoire**, une forme nouvelle de résidence consacrée à la littérature a été instaurée en 2022. Mené en

partenariat avec la Région Hauts de France, ce dispositif a permis d'accueillir l'écrivaine et comédienne Céline Balloy pendant 8 mois sur le territoire. Il a donné lieu à la réalisation de 21 projets et a abouti à la création d'une œuvre. A travers cette démarche, nos concitoyens et l'artiste ont pu vivre des expériences uniques et enrichissantes.

Les médiathèques et points livres de notre territoire, regroupés au sein de **La Serpentine** et '**T Boekhuus**, ont déployé un effort colossal grâce au dévouement des bibliothécaires professionnels et bénévoles. Cette année, ils ont organisé 100 événements culturels. La refonte du site internet et le renouvellement du Contrat de Territoire Lecture ont également marqué cette période.

Le réseau des musées en Flandre, **Muzéa**, a été une source d'émerveillement pour les amateurs d'art et de culture. Avec 19 musées, il a organisé 21 événements culturels, notamment Musique au Musée et Nos musées ont du goût, attirant ainsi 1050 spectateurs avides de découvertes culturelles.

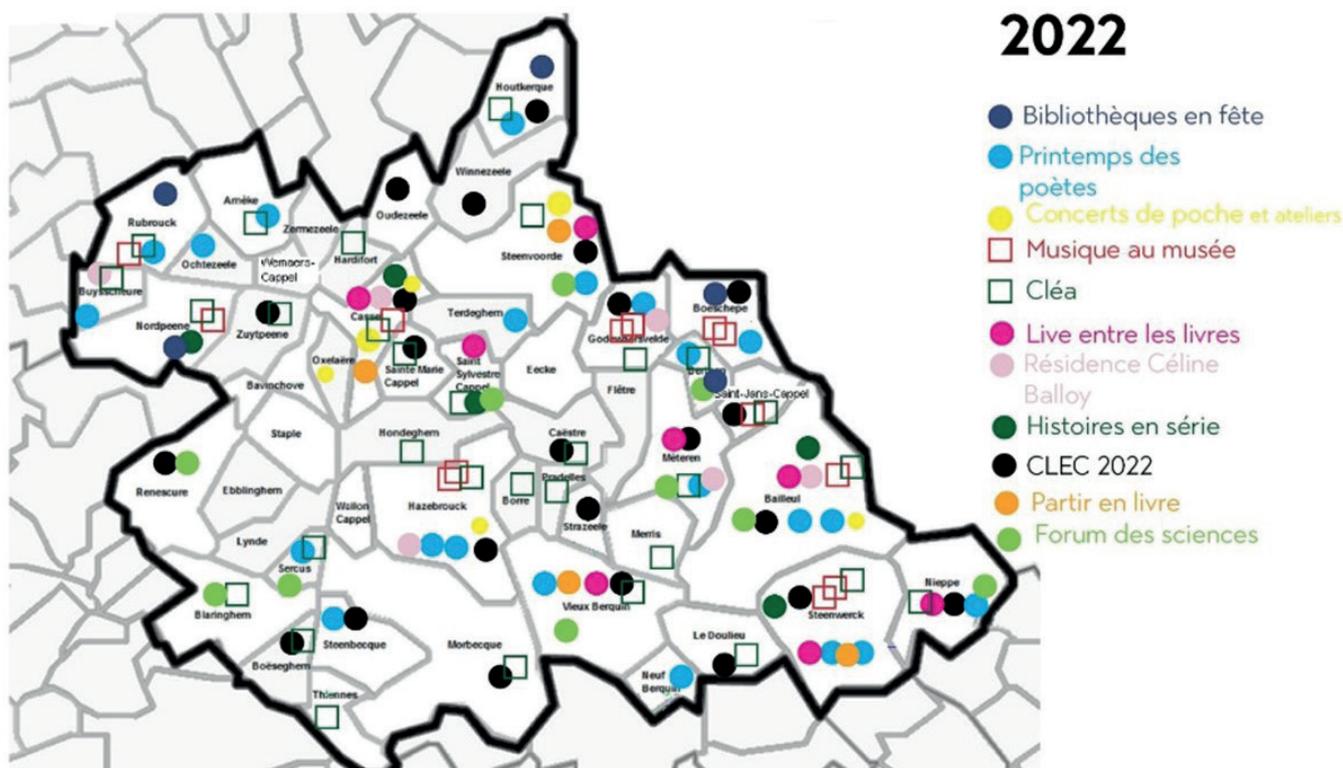
Notre territoire a vu 13 communes bénéficier de ce dispositif favorisant la lecture et l'écriture, proposant pas moins de 72 ateliers destinés aux 18 classes primaires locales. Ce programme a contribué à enrichir l'éducation culturelle de nos jeunes citoyens.

Les **Concerts de Poche** ont illuminé nos scènes en offrant deux concerts exceptionnels à l'issue de 35 ateliers, réunissant au total 800 participants et spectateurs.

Les **Sorties CM** et le **P'tit Monde**, en partenariat avec le Centre André Malraux, ont touché 2400 élèves grâce à 15 actions culturelles, favorisant ainsi l'accès à la culture pour notre jeunesse.

Le **Printemps des Poètes**, centré sur le thème de «L'éphémère», a animé notre territoire avec 28 événements répartis dans 13 communes. Le concours de poésie a suscité l'enthousiasme de 270 participants, dévoilant leur talent créatif.

La culture a été présente partout, tout au long de l'année, comme en témoigne la carte d'action culturelle, illustrant que toutes les communes ont pu bénéficier d'une action culturelle à un moment ou un autre.



Enfin, le **projet culturel et artistique** élaboré et adopté en 2022 a été le résultat d'une démarche participative et collaborative, marquée par l'engagement des acteurs locaux et de nos nombreux partenaires. Ce projet, profondément enraciné dans les valeurs républicaines, s'est décliné en 13 axes et 26 actions opérationnelles.

Liberté : **faire exister et rayonner notre territoire grâce à la culture**

Égalité : **favoriser l'accès aux savoirs, à la culture et à l'information pour tous**

Fraternité : **faciliter la cohésion et le dynamisme de notre écosystème culturel**

Cette démarche, empreinte de concertation et de collaboration, témoigne de notre engagement résolu à placer la culture au cœur de notre communauté. Elle nous permettra de continuer à enrichir la vie culturelle de notre territoire et à offrir à nos citoyens des expériences culturelles riches et variées.

Pôle attractivité

Chiffres clés 2022

Proch'emploi

- 3 actions dans les entreprises
- 1 mailing groupé
- 250 entreprises prospectées dont 40 nouvelles
- 69 rendez-vous entreprises
- 24 offres de postes sur des besoins détectés
- 227 entretiens de recrutement en entreprise face à face suite à offre d'emploi
- 157 mises à l'emploi

Office de tourisme Destination Cœur de Flandre

- 29 290 visiteurs
- Billetterie : 4 537 visiteurs individuels et 3 803 en groupes
- 159 kilomètres labellisés par les circuits vélos et fromage
- 34 producteurs et artisans locaux en boutique
- 10 523 objets vendus en boutique, soit 33 objets par jour
- 79 316 visiteurs uniques sur le site internet

Développement économique

- 465 contacts entreprises
- 151 dossiers d'entreprises suivis

- 9 310 519 euros montant total des aides publiques attribuées aux entreprises dont 508 772 euros montant total des aides aux entreprises attribuées par la CCFI

Soutien aux associations

Chiffres clés 2021

La CCFI s'est dotée en 2022 d'un règlement relatif aux modalités d'attribution de subvention aux associations. Celui-ci se met notamment l'accent sur :

- l'intérêt communautaire avéré.
- les projets situés sur le territoire de la CCFI.
- l'adéquation avec les objectifs de la politique communautaire.
- la prise en compte du développement durable.



L'entretien et l'aménagement de la voirie

Chiffres clés 2022

- 1 600km de voirie à entretenir
- 8,2 millions d'euros TTC en investissement et 802 000 euros TTC en fonctionnement
- 4 396km de fauchage pour un coût de 181 779€ HT
- 123 489ml de curage pour un coût de 156 052€ HT
- 86 interventions de petits travaux assurées par 4 entreprises
- 324 interventions sur les communes assurées par 2 équipes de 2 agents CCFI avec du personnel Orme Activités en réinsertion

Les travaux d'entretien

Travaux réalisés soit par des entreprises (marchés publics), soit par l'équipe voirie de la CCFI pour les interventions urgentes ou pour des questions de sécurité des usagers (2 agents).

En 2021, 4 entreprises sont intervenues pour un montant global de 796 022,28 euros HT.

La collectivité via 2 agents s'occupe de l'entretien des espaces verts des zones d'activités.

Pour l'entretien de certains espaces verts, la CCFI fait appel à une équipe de l'association chantier d'insertion Orme Activités. Les communes peuvent ainsi en bénéficier.

Le curage, fauchage et petits travaux

La Communauté de communes a également en charge le curage et le fauchage des fossés.

Le curage consiste en l'enlèvement des fonds de fossés avec ou sans enlèvement des boues. Réalisé à la demande des communes avec l'accord de la CCFI, il se doit d'être en cohérence avec les bassins versants et les exutoires (CD59, USAN(1), AFR(2)) pour lutter contre les inondations.

Le bureau d'études

Le bureau d'études est composé de 5 personnes.

- Mission de préparer les programmes de voirie, les marchés publics nécessaires, les plans, les documents techniques
- Gestion des déclarations d'intention de commencements de travaux (DICT) et de projet de travaux (DT).

En 2022, 519 déclarations ont été envoyés depuis le compte de la CCFI.

La CCFI a répondu à 6051 déclarations en tant qu'exploitant de réseaux.

Le bureau d'étude a également une mission de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des chantiers de voirie du territoire ou de suivi général des chantiers lorsqu'une maîtrise d'œuvre externe a été dépêchée. Il a enfin un rôle de conseil auprès des maires des 50 communes sur leurs projets et leurs besoins.

La mobilité

Chiffres clés 2022

- Kilomètres de voiries cyclables aménagés :
Environ 9 kilomètres de voiries cyclables sécurisées
- Comités d'itinéraires :
5 comités d'itinéraires lancés associant 11 communes
- Dossiers aides vélo
1120 dossiers traités au cours de l'année 2022 dont 757 dossiers pour VAE et 363 pour vélos classiques

Les faits marquants 2022 :

- MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU SCHÉMA DIRECTEUR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
Adopté en Juillet 2021, le service mobilité a désormais la capacité de mener les études d'aménagement en interne (recrutement). Pour ce faire des comités d'itinéraires ont été organisés :
 - Nieppe centre/Nieppe Gare
 - Bailleul/Armentières
 - Bailleul/Poperinghe
 - Hazebrouck/Steenvoorde
 - Steenwerck centre/Steenwerck gare
- L'AMÉNAGEMENT DES GARES

Dates clés 2022

- 1^{er} mai 2022 : pose de la passerelle par levage
- 7 octobre 2022 : mise en service de la passerelle pour les piétons

LE PÔLE GARE D'HAZEBROUCK

La passerelle

Les travaux de construction de la nouvelle passerelle se sont poursuivis. En 2022, les différents éléments (tablier, extrémités de la passerelle, arche...) ont été amenés et assemblés sur site. La pose de la passerelle a été réalisée dans la nuit du 30 avril au 1er mai 2022, par une opération de levage unique. Grâce à ses deux ascenseurs d'extrémité, elle permet aux habitants et usagers du train de bénéficier d'une liaison piétonne efficace vers le centre ou directement vers les quais.

Le pôle d'échanges multimodal

La mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du pôle d'échanges s'est poursuivie en vue de créer :

- Un parking silo de 551 places
- L'aménagement d'une gare routière de 8 quais
- L'aménagement d'une placette dédiée aux mobilités actives avec des abris vélos sécurisés
- L'aménagement d'un square ayant une fonction de jardin d'attente

La consultation et le passage en commission d'appel d'offres ont eu lieu en fin d'année 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.



L'aménagement de la gare de Cassel-Bavinchove

La CCFI a aménagé deux parkings de 37 places de part et d'autre des voies ferrées, dont deux places dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été implantées permettant au total la création de 4 places dédiées aux véhicules électriques.

Ces parkings seront équipés de deux abris-vélos sécurisés d'une vingtaine de places afin de favoriser l'intermodalité.

L'aire de covoiturage de Steenvoorde

La CCFI a acheté le terrain nécessaire à l'aménagement de l'aire de covoiturage.

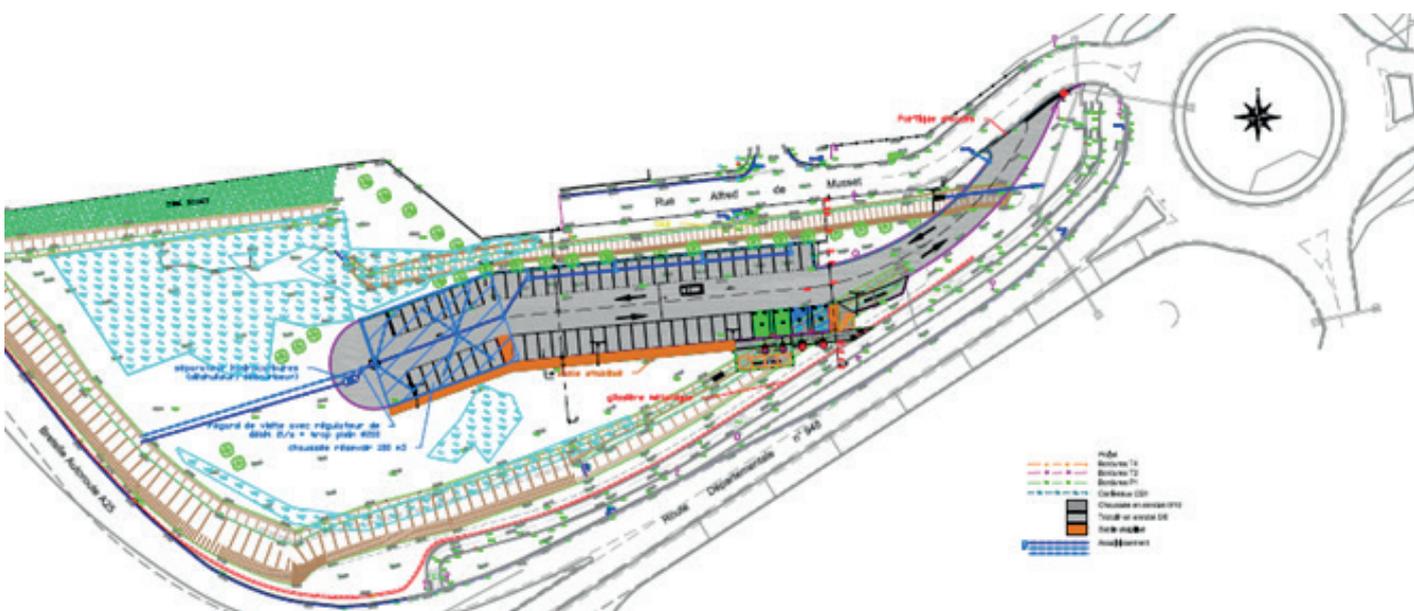
La CCFI a élaboré le plan d'aménagement en vue de créer une aire de covoiturage de 60 places dotée d'un abris vélos sécurisé et de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Le permis d'aménager a été déposé en vue de démarrer les travaux en janvier 2023.

Cette aire de covoiturage se situera à proximité immédiate de la bretelle d'insertion de l'autoroute A25 à Steenvoorde.

L'aire de covoiturage d'Hazebrouck

De premiers échanges ont eu lieu entre la CCFI et le Département du Nord pour évoquer le sujet de la création d'une aire de covoiturage à Hazebrouck (à proximité de la RD642).



L'élaboration du plan de mobilité simplifié

Suite à la prise de compétence mobilité par la CCFI rendue effective au 1er juillet 2021, un travail d'élaboration du plan de mobilité simplifié a eu lieu. Le Plan de Mobilité qui suit est un document opérationnel, présentant des actions concrètes et répondant aux enjeux de mobilité en Flandre Intérieure.

Il se compose de 14 fiches-actions, regroupées par axes, reprenant les blocs de la compétence mobilité :

- Valoriser les modes actifs
- Développer le transport à la demande
- Rationaliser l'usage de la voiture
- Favoriser la mobilité solidaire
- Soutenir le maillage de transports en commun

Suivi et accompagnement des plans de circulation/mobilité des communes

La CCFI accompagne les communes d'Hazebrouck, Bailleul et Steenvoorde dans l'élaboration de leur plan de circulation. Ces plans de circulation ont vocation à mieux faire cohabiter voitures, piétons et cyclistes au travers de programmes d'actions définis.



Europe 2022

Projet Interreg QUALICANES

- Inauguration du bâtiment modulaire « Maison de Callicanes » et lancement des cours de français et néerlandais à destination du public
- Évènement de clôture le 30 septembre 2022 avec la présentation du Livre blanc « Faire vivre les espaces transfrontaliers : l'exemple de la frontière franco-belge et de l'ancien poste frontière de Callicanes » et la projection du documentaire de Bart Noels « Passage : Un voyage le long de la frontière franco-belge »
- Conclusion des études complémentaires pour la requalification de la voirie et la valorisation du patrimoine paysager

Clôture opérationnelle et administrative des projets Interreg V QUALICANES, LYSE, TRANSMOBIL

Préparation des candidatures pour le programme Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen



Inauguration de la Maison de Callicanes le 1^{er} juillet 2022



Planification, habitat, études

PLUi-H

Approbation de la modification simplifiée n°1 (15/03/2022)

- Cette procédure avait pour objet de rectifier les erreurs matérielles intervenues lors de l'enquête publique 2019 (élaboration du PLUi-H)
- 14 fiches actions en guise de feuille de route « mobilité »
- 3 communes accompagnées pour les plans de circulation-mobilité

Approbation de la modification de droit commun n°1 (13/12/2022)

Cette procédure avait pour objet de rendre possible de nouveaux projets après 2-3 ans de mise en œuvre du PLUi-H

> + de 200 contributions dans le cadre de l'enquête publique

Mise en place d'une commission « STECAL » afin d'émettre un avis sur toute demande de création de STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) en zones A et N du PLUi-H

ÉTUDES

Actualisation de la planche C du PLUi-H (éléments protégés pour des motifs d'ordre écologique)

Un premier travail a été initié avec les communes. Ce travail sera complété en 2023 à l'aide du bureau d'études AUDICCE qui travaille sur la trame verte et bleue.

Lancement d'une réflexion sur la pertinence de certains périmètres de Zones d'Inondation Constatée

Consultation des partenaires, définition du marché, réalisation d'un cahier des charges pour recrutement d'un prestataire. La mission sera réalisée en 2023.



GENS DU VOYAGE

- Gestion de l'aire d'accueil de Bailleul (DSP avec VESTA), lancement du diagnostic pour l'élaboration du Programme Socio-éducatif, ateliers sur la mise en place de la REOMI, travaux d'amélioration des locaux.
- Poursuite des travaux de mise aux normes de l'aire d'accueil d'Hazebrouck

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

- DIA : poursuite de la dématérialisation des DIA : 1509 DIA en 2022 dont 913 DIA déposées par voie dématérialisée (60% en dématérialisation)

HABITAT

- Conférence Intercommunale du Logement : installation de la CIL, ateliers de travail et finalisation des documents cadres :
 - Plan partenaire de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logement social (avec cotation de la demande)
 - Document cadre sur les orientations intercommunales en matière d'attributions
 - Amélioration de l'habitat privé : participation au PIG, dispositif Anah porté par le Syndicat Mixte Flandre et Lys (financement CCFI : 94 250€ ; 91 dossiers déposés en 2022)



*Travaux 2022 Aire d'accueil de Bailleul : rénovation de tous les bâtiments (enduits) et rénovation de locaux techniques.
Données occupation AAGV Bailleul (20 emplacements) : 92% de taux d'encaissement, 93% de taux de remplissage.*

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Toile Agricole Agroalimentaire : 300 flux identifiés agricoles et alimentaires.

Diagnostic agricole et alimentaire partagé : une centaine d'acteurs mobilisés dans le cadre du diagnostic partagé autour de trois événements/ateliers.

Marque « Je suis de Flandre » : 20 producteurs ont participé à l'élaboration du cahier des charges sur 4 temps de rencontre. 161 produits référencables.

Enquête sur les pratiques alimentaires des habitants : 296 répondants, répartis sur 41 communes.

Étude Offre / demande en restauration :

- 491 763 repas par an servis par la restauration collective scolaire ;
- 37 communes ont répondu à l'étude sur l'approvisionnement en restauration collective.

Préservation et restauration du patrimoine naturel

Animation 9 au printemps/été

+ - 110 participants

16 animations RTF

+ - 300 participants

Reboise ta Flandre

4 093ml de haies et 143 fruitiers plantés par les communes via Plantons le Décor (PLD)

11 297ml de haies plantées par les agriculteurs, particuliers et entreprises via Les Jardins du Cygne

2 533 plants d'arbres et arbustes et 100 fruitiers commandés par les particuliers via PLD

Entretien des haies

334 agriculteurs pour 412 693 mètres linéaires et 108 particuliers pour 45 552 mètres linéaires entretenus

Dispositif mares

21 mares diagnostiquées, 15 curages et 4 créations

Gestion différenciée

Visite des cimetières de Poperinge le 27/04, 46 élus participants

15 communes expérimentent avec fourniture de graines et plants par la CCFI + formation

Opération nichoirs

Remise des nichoirs le 27/01 à 32 bénéficiaires dont 22 agriculteurs : 26 nichoirs à Chouettes effraie, 21 nichoirs à Chouette chevêches remis

La gestion des déchets

- 82 100 bacs distribués
- Plus de 17 000 appels entrants sur la ligne REOMI
- 4 441 mails reçus sur la boîte déchets

- 17/05/22 : vote du règlement d'octroi des contenants et de calcul de la REOMI
- 27/09/22 : création du Budget Annexe de la REOMI
- 15/11/22 : ROB du Budget Annexe de la REOMI
- 13/12/22 : vote du règlement de facturation et des tarifs
- Coût de la gestion des déchets en 2022 : 13 915 120€ (TEOM)

GEMAPI

La participation financière de la CCFI pour la compétence GEMAPI s'élève à 1 380 793,11 € pour l'année 2022 reversés à l'USAN. Ce service est financé par la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Urbanisme opérationnel & conduite de projets

Actions pour le développement économique

Nieppe

Un groupement d'urbanistes, de paysagistes et d'ingénieurs mène les études pour réimaginer et moderniser la ZAE de la Porte des Flandres.

Objectifs : faire des propositions opérationnelles pour requalifier et améliorer et la requalification de l'existant (cadre de vie, circulation, image, densification,...) et de définir les modalités de la future extension.

Wallon-Cappel

L'étude urbaine de préfiguration d'une future ZAE légère sur la commune a été menée à son terme. La phase opérationnelle (conception et réalisation) sera engagée dès 2023 pour une livraison en 2025.

Arnèke

Un groupement a été missionné pour mener une étude de préfiguration pour la création d'une ZAE légère route de Bourbourg.

Projets structurants

Hazebrouck

La friche des Abattoirs a fait l'objet d'un travail conjoint entre les services de l'Urbanisme Opérationnel, du Développement Economique, de l'AGUR et de la commune pour étudier les conditions de sa requalification dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain ambitieuse. Ce travail a permis de définir les conditions d'implantation d'un futur équipement à vocation d'enseignement, d'innovation et de développement économique intégré dans le tissu urbain.

Callicanes

La phase d'étude et d'animation du projet transfrontalier, mené dans le cadre d'Interreg, a été menée à son terme. Dès 2023, le projet entrera dans sa phase opérationnelle dans le cadre d'un travail conjoint avec la chargée de mission Europe.

Mesure d'action foncière

En vue de la résorption des friches : acquisition par voie de préemption de la friche Carrefour (82 rue Dufour) à Bailleul en vue d'un futur projet de logements, de services et de commerces.

